

Image not found or type unknown



Dissolution d'une SARL : régime fiscal

Fiche pratique publié le **01/10/2013**, vu **529 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

La liquidation d'une SARL donne lieu au paiement de divers impôts et taxes : l'impôt sur les bénéfices, la TVA et les droits d'enregistrement.

La SARL va d'abord être imposée au titre des profits qui ne l'ont pas encore été au moment de la [clôture de la liquidation](#).

La cession des stocks de marchandises est soumise à la TVA sauf si elle intervient dans le cadre d'une [cession globale de fonds de commerce](#).

[Accéder à la fiche](#)